



FONDATION LEONIE CHAPTAL

REGISTRE ACCESSIBILITE

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC INSTALLATIONS
OUVERTES AU PUBLIC

10/12/2018

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est à l'origine de la réglementation sur l'accessibilité des établissements et des installations recevant du public.



SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS SUR L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC.....	2
SIGNALÉTIQUE.....	3
ECLAIRAGE.....	3
CHEMINEMENT.....	4
VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT	4
PARKING	4
PORTAIL ET PORTE ADAPTEE.....	4
ASCENSEUR.....	5
ESCALIER ≤ 3 MARCHES.....	5
PLAN INCLINE, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE.....	6
BANQUE D'ACCUEIL.....	7
PERSONNEL	7
TOILETTES.....	8
LAVABO.....	8



Fondation LEONIE CHAPTAL

RENSEIGNEMENTS SUR L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale : Fondation Léonie CHAPTAL

Adresse : 19, rue Jean Lurçat – Le Haut du Roy-

Code postal : 95200

Ville : SARCELLES

Téléphone : 01.39.90.58.45

Fax : 01.39.90.58.45

Site web: <http://www.fondationleoniechaptal.fr/>

Email :

Nom du représentant de la personne morale : Michèle FOINANT

Siret : 302 507 371 00011

Activités : formation et soins à domicile

L'établissement fait-il partie de la 5ème catégorie :

Oui Non

Effectif de l'ERP : Personnel : 80 Public : 400 Total : 480

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) :

Oui Non



SIGNALETIQUE

Conformité

Conforme

Non Conforme

Signalétique indiquant les accès

Signalétique indiquant les voies piétonnes

Signalétique indiquant les stationnements handicap

Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Commentaires
Adaptation des signalétiques	2019 - 2020	Projet architectural Fondation

ECLAIRAGE

Conformité

Conforme

Non Conforme

Cheminement extérieur 20 lux

Circulation piéton / voiture 50 lux

Circulation intérieur 100 lux

Escalier et équipement 150 lux

Poste ou banque d'accueil 200 lux

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Commentaires
Adaptation des cheminements	2019 - 2020	Projet architectural Fondation



CHEMINEMENT

Conformité

- Conforme
- Non Conforme

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Absence d'élément en saillie ≥ 0.15 m
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

Conformité

- Conforme
- Non Conforme

- Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps

PARKING

Conformité

- Conforme
- Non Conforme

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

PORTAIL ET PORTE ADAPTEE

Conformité

- Conforme
- Non Conforme

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m - 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)



ASCENSEUR

Conformité

- Conforme
 Non Conforme

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
 Largeur de passage de porte 0.80 m
 Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
 Charge minimale supportée ≥ 300 k

ESCALIER ≤ 3 MARCHES

Conformité

- Conforme
 Non Conforme

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche (bâtiment CHAPTAL – VANVES)
 Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
 Hauteur de marche ≤ 0.17 m
 Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
 Largeur de giron ≥ 28 cm

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Commentaires
Adaptation de BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) bâtiment LAFON.	2019 - 2020	Projet architectural Fondation



Fondation LEONIE CHAPTAL

PLAN INCLINE, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

Conformité

Conforme

Non Conforme

Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant

Dévers \leq à 3 %



BANQUE D'ACCUEIL

Conformité

- Conforme
 Non Conforme

- Utilisable en position debout ou assise
 Configurer pour une communication visuelle
 Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
 Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
 Lisibilité des affichages, assis ou debout

PERSONNEL

Conformité

- Conforme
 Non Conforme

- Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Commentaires
Formation de l'agent d'accueil	Année 2019	A prévoir au plan de formation
Sensibilisation des nouveaux salariés	Année 2018	Chaque nouveau salarié, dans le cadre de son parcours d'accueil, sera sensibilisé à l'accueil de toute personne handicapée et recevra le guide Bien accueillir les personnes handicapées, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE / MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Fondation LEONIE CHAPTAL

TOILETTES

Conformité

- Conforme
- Non Conforme

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan ≤ 0.85

LAVABO

Conformité

- Conforme
- Non Conforme

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan ≤ 0.85 m